

# STOP DRIVE = INTERDICTION DE ROULER

*Protégeons nos familles*

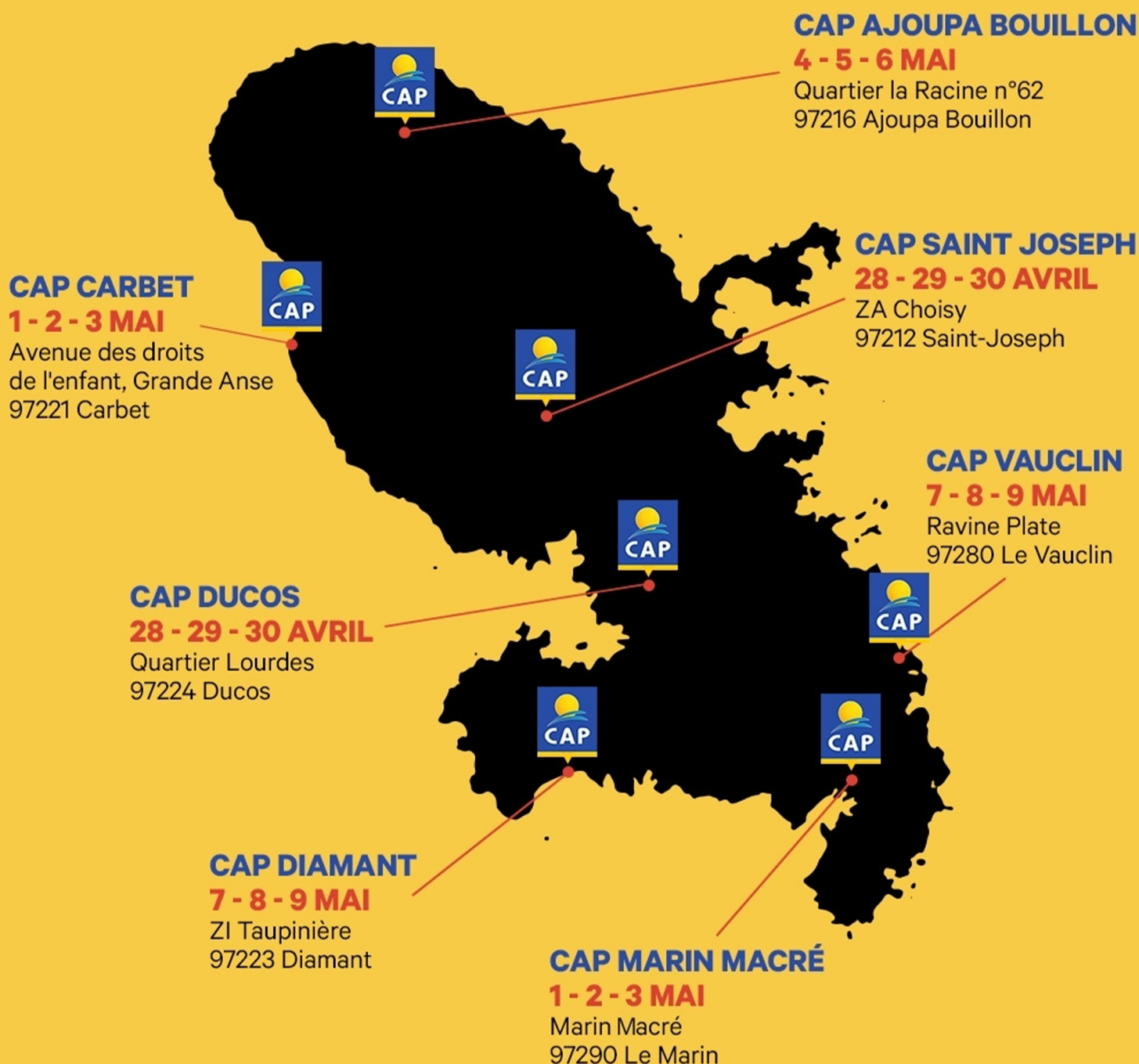
**AIRBAGS TAKATA DÉFECTUEUX :**

**MOBILISATION GÉNÉRALE POUR  
LA SÉCURITÉ EN MARTINIQUE**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# OPÉRATION VÉRIFICATION TAKATA

## STATIONS SERVICES CAP



CHEVROLET

CHRYSLER



CITROËN



DS AUTOMOBILES

DODGE



Ford

Jeep



MAZDA



NISSAN

SKODA



SUZUKI



LEXUS

# CAMPAGNE TAKATA MARTINIQUE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Fort-de-France, le 27 avril 2026*

Dans le cadre du **3<sup>e</sup> volet de l'action collective TAKATA**, mené en partenariat avec la **Préfecture de la Martinique**, les concessionnaires automobiles renforcent leur mobilisation avec une nouvelle opération de terrain au plus près des usagers.

Du **mardi 28 avril au samedi 9 mai 2026**, une campagne de **démarchage et de sensibilisation** sera déployée dans les **7 stations-service du réseau CAP en Martinique**.

L'objectif de cette opération est clair : **identifier rapidement les véhicules encore équipés d'airbags TAKATA défectueux et accompagner leurs propriétaires dans les démarches de mise en sécurité**.

### Un dispositif opérationnel renforcé

- **1 agent dédié par station**, présent de **6h30 à 19h30**
- Vérification des **plaques d'immatriculation**
- Collecte des **coordonnées des propriétaires concernés**
- Orientation immédiate vers les solutions de prise de rendez-vous

L'opération se déroulera selon un planning tournant, avec **deux stations mobilisées simultanément pendant plusieurs jours**, permettant de couvrir l'ensemble du réseau CAP :

- **28 au 30 avril** : Ducos et Saint-Joseph
- **1er au 3 mai** : Marin et Carbet
- **4 au 6 mai** : Ajoupa-Bouillon
- **7 au 9 mai** : Vauclin et Diamant

**Une mobilisation au plus près des Martiniquais**. Cette initiative vise à **aller directement à la rencontre des automobilistes**, dans leur quotidien, afin de lever les freins à la vérification et à la prise de rendez-vous.

Les usagers sont fortement encouragés à vérifier sans délai si leur véhicule est concerné et à prendre rendez-vous pour une intervention gratuite. Pour toute information, vérification ou prise de rendez-vous, un call center unique et gratuit est accessible du lundi au vendredi, de 8h à 17h.



**0805 38 60 40**

Numéro unique et gratuit

**Remplacement : simple, rapide et gratuit**

Les concessionnaires rappellent que :

- **l'opération de remplacement est totalement gratuite,**
- **les pièces sont disponibles,**
- **les rendez-vous sont prioritaires,**
- **l'intervention dure entre 30 et 90 minutes selon les modèles**

## UN RISQUE EXTRÊME EN ZONE TROPICALE :

Les airbags Takata, installés entre 1996 et 2019, présentent un risque avéré d'explosion. Leur dégradation est fortement accélérée dans les zones tropicales, caractérisées par une chaleur constante, une humidité élevée et une forte salinité. Les études des constructeurs confirment que les probabilités de défaillance sont nettement plus élevées dans les territoires ultramarins. Ce n'est pas un hasard si la majorité des décès recensés en France liés à ce dispositif sont survenus en Outre-mer.

# UN MESSAGE ESSENTIEL : CHAQUE JOUR COMPTE

Un airbag défectueux représente un danger immédiat. La préfecture de la Martinique et les distributeurs automobiles de Martinique appellent tous les propriétaires de véhicules concernés à agir **sans délai** pour protéger leurs familles et contribuer à éliminer définitivement ce risque du parc circulant martiniquais.

## CE QU'IL FAUT SAVOIR :

- Les rendez-vous sont rapides et prioritaires
- L'opération est gratuite
- Le remplacement des airbags TAKATA dure entre 30 à 90 minutes
- Toutes les concessions agréées sont approvisionnées en pièces

## DEUX MANIÈRES DE VÉRIFIER SI VOTRE VÉHICULE EST CONCERNÉ

### COMMENT ÇA MARCHE ?



**0805 38 60 40**

Numéro unique et gratuit

**Du lundi au vendredi de 08 h à 17 h.**

**Un simple appel suffit. Munissez-vous :**

- de votre numéro  
d'immatriculation

- ou de votre numéro VIN  
(numéro de châssis).

**Ou rendez-vous sur le site internet :**

<https://www.ecologie.gouv.fr/rappel-airbag-takata>

**Vous saurez rapidement si votre véhicule est concerné.**

**Rapide, fiable et accessible à tous.**

# QU'EST-CE QU'UN VIN ? ET OÙ LE TROUVER SUR SA CARTE GRISE ?

Le numéro VIN (Vehicle Identification Number) d'un véhicule apparaît au moins sur la plaque constructeur, sur le châssis et sur la carte grise.

Cette formulation se traduit par "numéro d'identification du véhicule".

Il s'agit d'un numéro unique attribué à chaque véhicule fabriqué. Composé d'une suite alphanumérique de 17 caractères, il permet d'identifier précisément un véhicule.

Le numéro VIN se trouve au repère E du certificat d'immatriculation.

Pour les cartes grises ancien format, le numéro VIN est indiqué dans la section Numéro d'identification.

D.1	MARQUES				
D.2	VERSION				
			D.2.1	MCT5432PY315	
D.3	MODELE		E.	VFSIV2009ASIV2009	
F.1	1915	F.2	1915	F.3	1915
G	3030	G.1	1307		
J	M1	J.1	VP	J.2	CI
K	e2*2001/116*0317*02				
P.1	1900	P.2	90	P.3	GO
Q	0,06	S.1	5	S.2	
U.2	3000	V.7	155	V.9	
X.1	VISITE AVANT LE 06/07/2011				
Y.1	178,35	Y.2			
Y.3		Y.4			
Y.5		Y.6	178,35		
H					
I	04/12/2009				
Z.1					

Pour le Ministère de l'Intérieur et par délégation,  
le sous-directeur de la circulation  
et de la sécurité routières

SPECIMEN

2M26000534680

IMPRIMERIE NA

## **VOUS AVEZ VENDU VOTRE VÉHICULE ?**

**Si vous avez reçu un courrier de rappel, même pour un véhicule que vous ne possédez plus :**

- transférez-le au nouveau propriétaire,
- ou informez votre ancienne concession.

**Un simple geste peut éviter un drame.  
Votre responsabilité peut sauver une vie.**

## **LE VÉHICULE EST EN ÉPAVE ? OU IMMOBILISÉ ?**

**Si le véhicule ne roule plus, contactez-nous via les lignes dédiées et/ou transmettez-nous l'attestation justifiant de l'immobilisation.**

**Un véhicule équipé d'un airbag Takata reste dangereux même en cas d'immobilisation.**

## **PAS DE TEMPS À PERDRE !**

**Un airbag défectueux n'attend pas.**

**Un simple appel  
peut sauver une vie.**